



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 01/01/2024)

Clinique du LITTORAL

TARIFS TTC		
	PRODUIT	PRIX TTC
HYGIENE ET BEAUTE		
	Trousse de bienvenue (savon 15g + shampooing 30ml +gel douche 30ml +set dentaire + peigne)	8.00 €
CONFORT		
	Blanchisserie : 1 ticket pour lavage et séchage	2,50 €
	Gant de toilette	1.00 €
	Serviette de toilette 50x100 cm	9.00 €
	Drap de bain 70 x 140 cm	14.00 €
	Peignoir	29.00 €
	Chaussons	3,00€
EQUIPEMENTS ET SERVICES		
	Bureautique : Photocopie (recto &verso) / page A4	0.20 €
	Kit papèterie (carnet et stylo)	4.00 €
	Mug	7,50€
MULTIMEDIA		
	Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes) / jour	2,50 €
	Téléphone Ouverture ligne téléphonique	5.50 €
	Presse (quotidien et hebdomadaire)	Selon tarif public
RESTAURATION		
	Repas invité	12.00 €
SOINS DE CONFORT		
	Esthéticienne	Tarif selon la prestation
	Coiffeuse – cf. affichage devant salon de coiffure en RDJ	Tarif selon la prestation.



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 01/01/2024)

Clinique du LITTORAL

Nathalie Coiffure

Shampooing + brushing + coupe femme	35 €
Shampooing + coupe Homme	25€
Shampooing + coupe + couleur + brushing + soins	50€
Shampooing + coupe + mèches + brushing	50 €

SIREN 5010571450

Céline Esthéticienne

Epilation :

- Sourcils	8€
- Lèvres ou menton	7€
- Sourcils + lèvres + menton	20€
- ½ jambe	15€
- Jambe complète	22€
- Aisselles ou maillot simple	9€
- Maillot échancré	13€
- Maillot intégral	20€

Soins du visage :

- Parenthèse pureté	45€
- Parenthèse plaisir	60€

SIREN 5018914296

Soins corps

- Modelage dos	35€
- Modelage sanbao	60€
- Reiki	50 €

Soins des mains ou des pieds

- Soins des mains	25€
- Soins des pieds	30€
- Pose vernis	15€
- Pose vernis semi permanent	25€

Beauté du regard

- Rehaussement de cils avec teinture	55 €
- Teinture cils	20€
- Teinture sourcils	10€

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »